



Lettre d'information aux délégués de la MSA Haute-Normandie / juillet - août 2017

## Édito du Président

**La saison estivale 2017, qui est de première importance pour nos métiers de l'agriculture, va être déterminante pour l'avenir de la profession.**

**Sauf incident climatique majeur, la récolte 2017 pourrait se situer dans la moyenne selon les experts : acceptons-en l'augure ! Quant aux prix du marché mondial, ils ont tendance à se redresser, tant mieux !**

Cependant, après ces deux dernières années de crise, la sécheresse qu'a connu notre pays depuis le printemps, risque de mettre, une fois de plus, le secteur de l'élevage en difficulté.

Les élus et les salariés de la MSA resteront vigilants et tenteront d'apporter leur aide à tous les ressortissants qui en éprouveront le besoin.

Les élus de la MSA ont un sens profond des responsabilités et de l'engagement. Ils le prouvent encore plus dans les périodes difficiles que rencontre le monde agricole depuis ces dernières années.

Preuve en est, l'action « aide au répit » mise en place par le service de l'action sanitaire et sociale de la MSA qui propose différentes mesures pour aider les actifs en situation de fragilité ou d'épuisement, en cohérence avec le pacte de consolidation de l'agriculture.

Outre, les séjours de répit au Centre AVMA de Sweet-Home, les non-salariés agricoles, quel que soit leur secteur de production,

ont également la possibilité de bénéficier d'une aide au remplacement en lien avec les partenaires de la MSA, afin de prendre du temps pour eux et leurs proches.

Le monde bouge vite et la MSA s'adapte pour que son service réponde aux besoins de sa population avec des coûts de gestion maîtrisés.

**C'est le sens porté par la démarche de mutualisation avec nos voisins des Côtes Normandes.**

Notre caisse est de petite taille. Pour maintenir notre ambition d'un service de qualité tout en préservant la proximité avec nos adhérents, vos élus ont fait le choix de la mutualisation. Chaque caisse garde son identité avec son réseau d'élus, sa politique d'action sanitaire et sociale et de santé au travail. Des activités sont mutualisées pour pérenniser notre expertise et notre capacité à prendre en charge le guichet unique.

Le programme qui a été voté par nos deux conseils d'administration est ambitieux tout en se voulant réaliste.

Dès la fin de l'année 2017, les deux caisses vont unir leurs forces pour le traitement des cotisations et la prise en charge des prestations famille. D'autres mutualisations et coopérations sont prévues d'ici 2020.

**Notre accueil évolue et prend en compte de nouveaux besoins**

En 2016, nous avons mis l'accent sur le développement de l'accueil sur rendez-

vous dans nos agences. Une demande de retraite ? Une déclaration de grossesse ? La création d'une entreprise ? Le réflexe RDV permet de limiter votre attente et de vous consacrer le temps suffisant. La demande de RDV peut se faire directement sur internet ou auprès du centre de contacts.

Nous veillons aussi à vous offrir un accueil décentralisé dans des lieux adaptés et accueillants : le centre de Thil-Manneville a remplacé celui de Bacqueville-en-Caux en novembre 2016.

La MSA sait apporter des réponses adaptées aux besoins de ses adhérents, tout en faisant des efforts dans sa gestion pour répondre aux exigences imposées par la COG.

2017 s'engage avec de nouveaux défis à relever, nous resterons vigilants tant aux services à rendre à nos populations, qu'aux engagements pris avec les pouvoirs publics.

*Grégoire Petit,*  
*Président MSA Haute-Normandie*

## Actualités

### ❖ Changement de Direction générale

Le 2 Mai 2017, Mme Chantal PINEAU, Directrice Auditrice de la Caisse centrale de MSA, a pris la Direction générale par intérim de la MSA Haute-Normandie, en remplacement de M. Jean-Pierre RENAULT.



### ❖ Arrivée d'une nouvelle sous-directrice

Notre caisse de MSA a accueilli le 1<sup>er</sup> juin dernier, Mme Penda SALL chargée de la Santé Sécurité au Travail et de l'Action Sanitaire et Sociale, en remplacement de Mme Carole ROBERT, partie rejoindre la MSA Beauce Cœur de Loire. Mme Penda SALL occupait précédemment le poste de responsable du département prévention santé à la Caisse centrale de MSA.



### ❖ Relations Adhérents : Le Rendez-vous téléphonique

**A l'issue d'une phase expérimentale concluante, votre MSA Haute Normandie vous propose la possibilité de bénéficier de rendez-vous téléphoniques.**

• C'est quoi ? Un temps d'échange personnalisé sans avoir à se déplacer ; il peut être fixé dans des délais très courts – 24h à 48h – il permet une préparation du dossier en amont, il peut aider à la complétude d'un dossier, il peut accorder

un temps dédié à une entreprise, etc.

• Pour qui ? Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, les adhérents qui sollicitent un rappel mais qui ne sont pas disponibles à toute heure de la journée, les entreprises ou établissements comptables qui souhaitent évoquer plusieurs dossiers ou des dossiers délicats, etc.

*Pour prendre un rendez-vous téléphonique, un seul numéro, le 02 35 600 600.*

### ❖ Un nouveau service sur [www.msa-haute-normandie.fr](http://www.msa-haute-normandie.fr) : la demande de rSa en ligne

**Depuis le 14 juin, les adhérents MSA peuvent déposer une demande de Revenu de solidarité active (rSa) par Internet, en se rendant sur Mon espace privé accessible sur le site de leur MSA. Le RSA permet, sous certaines conditions, de garantir à chacun un minimum de ressources.**

Ce service en ligne est proposé dans le cadre de la réforme des minimas sociaux mise en place en 2017. Il facilite le recours au RSA pour les adhérents potentiellement bénéficiaires. Le service permet simplement et en toute sécurité :

- d'effectuer une demande de RSA,
- de saisir ses ressources,
- de déposer en ligne, si nécessaire, les documents complémentaires demandés,
- de recevoir un e-mail d'accusé de réception de sa demande,
- de consulter et d'imprimer le récapitulatif de sa demande.

Si l'adhérent dépend du régime des non-salariés agricoles, la liste des documents à télécharger et à compléter est proposée. L'espace en ligne « Déposer des documents » lui permet ensuite de transférer à la MSA le ou les documents demandés.

#### Le RSA en quelques chiffres

- En France : plus de 23 000 adhérents MSA allocataires du RSA
- Montant pour une personne seule : 536,78 € mensuels depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017.

### ❖ Pass'Agri : un guide en ligne pour les adhérents en difficulté

Depuis le 19 décembre 2016, nous proposons sur notre site internet, un guide dénommé "Pass'Agri" pour faire connaître

les aides aux adhérents en difficulté suite à une crise agricole. Dans ce guide en ligne sont regroupées toutes les informations nationales utiles aux employeurs, exploitants et salariés agricoles en difficulté, ainsi que les informations locales (décisions du Conseil d'Administration MSA Haute-Normandie, actions locales d'accompagnement social, accès aux droits...).

Le guide, présente sur un seul écran, l'ensemble des aides MSA. Mis à jour régulièrement, il est découpé en quatre temps :

**1) Mon activité pro** : ce volet réunit les aides d'urgences pour répondre à un besoin de trésorerie (exemple : prise en charge d'une partie des cotisations, échéanciers de paiements, aides des autres acteurs agricoles ...)

**2) Mes droits** : il recense les prestations sociales dont pourraient bénéficier les adhérents et présente les initiatives de la MSA (exemple : la présentation des "rendez-vous prestations")

**3) Mes projets** : la MSA aide à la sortie de crise en aidant l'adhérent à faire le point sur ses compétences et en conseillant sur les opportunités d'avenir professionnel (exemple : les programmes "avenir en soi", "séjour ensemble pour repartir")

**4) Mes soutiens** : ce volet regroupe les actions locales proposées par la MSA Haute-Normandie en terme de risques psychosociaux. Il rappelle aussi le rôle des élus sur le terrain pour aider les familles en difficultés (exemples : "agri écoute", actions "prévention suicide").

*Pour visualiser Pass'Agri, :  
[www.msa-haute-normandie.fr/lfr/pass-agri](http://www.msa-haute-normandie.fr/lfr/pass-agri)*

### ❖ Salariés agricoles : mise en œuvre de la LURA

**Le principe d'une liquidation unique des droits à pension pour les assurés affiliés à au moins deux régimes alignés (RG – RSI - MSA SA) est instauré et s'applique aux demandes de retraite personnelle prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.**

A cet effet, une convention nationale a été signée entre la MSA, le RSI et la CARSAT le 1<sup>er</sup> mars 2017.

Les grands principes sont les suivants :  
- une date unique de liquidation de toutes les pensions

- un calcul unique à partir des salaires et revenus inscrits dans les différents régimes de base concernés, dans la limite du plafond

- un seul régime compétent pour calculer et payer une pension globale, selon ses propres règles

Toutefois, chaque régime demeure seul compétent pour la mise à jour de ses carrières et reconstitue les droits correspondants selon ses propres règles.

La liquidation unique s'applique aux assurés nés à partir de 1953 des régimes de base alignés soit salariés du régime général, salariés du régime agricole et artisans commerçants du régime social indépendants pour les droits personnels et les pensions de réversion (lorsque le droit propre du décédé est ou aurait été liquidé en LURA).

Sauf exceptions fixées par la loi, le dernier régime d'activité liquide la pension, l'appréciation de cette règle étant faite à la date de la demande de retraite. En cas de double affiliation en dernière période d'activité, compétence revient au régime assurant le versement des prestations en nature d'assurance maladie.

De manière concomitante, la garantie de versement est également mise en place pour les dossiers de retraite personnelle déposés depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017 et à effet au plus tôt au 1<sup>er</sup> juillet 2017. L'objectif est de garantir le paiement d'une retraite personnelle dans les 4 mois civils qui suivent le dépôt de la demande et d'assurer le versement d'une pension de retraite le mois suivant le départ à la retraite dès lors que le dossier est complet.

Pour répondre à la condition de complétude, le dossier de retraite devra

obligatoirement être complété, signé et accompagné d'une pièce justifiant de l'identité, d'un relevé d'identité bancaire, d'une photocopie du dernier avis d'impôt. Des pièces complémentaires en fonction de la situation du futur retraité et de la nature de la demande seront également obligatoires pour justifier de la complétude du dossier.

### ✦ DSN : Présence Employeurs se charge de vos démarches !

**Présence Employeurs est une association loi 1901, créée en 1995 dans le cadre du développement de l'offre de services de la MSA.**

L'association propose un service d'externalisation de la paie aux employeurs de main d'œuvre dans les secteurs agricoles et en milieu rural.

Des techniciens expérimentés réalisent, pour le compte des clients employeurs, les déclarations d'embauche, les bulletins de salaire, les attestations de salaire en cas d'arrêt maladie et les documents de fin de contrat. Une veille sociale permet à l'équipe d'être informée des évolutions législatives et conventionnelles en terme de paie.

Présence Employeurs est équipée d'un logiciel de paie compatible avec la DSN et dépose les DSN mensuelles et événementielles pour l'ensemble de ses clients employeurs.

*Les employeurs de main d'œuvre intéressés par les services de l'association peuvent joindre un conseiller par mail [presence-employeurs@presence-employeurs.fr](mailto:presence-employeurs@presence-employeurs.fr) ou par téléphone, le matin, au 02 35 12 70 12.*

### ✦ Présence Verte

**Depuis le début de l'année 2017, Présence Verte Haute-Normandie propose des dispositifs d'alarme pour la protection des travailleurs isolés.**

Les différentes solutions proposées s'intègrent dans le cadre de l'obligation légale de sécurisation des salariés travaillant seuls ou de manière isolée.

Présence Verte propose des matériels durcis qui s'adaptent à toutes les conditions d'activité : résistance aux chocs, à l'humidité, aux températures extrêmes... Au niveau national, Présence Verte équipe déjà des communautés de communes, des industries alimentaires, des sociétés de transports ou encore l'Office National des forêts.

*Présence Verte est le numéro 1 de la téléassistance en France.*

## Une démarche simple pour des secours immédiats



En cas d'urgence, le salarié déclenche une alarme grâce à son DATI. L'alerte peut être lancée manuellement ou automatiquement selon le matériel.



L'alarme est traitée par la centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7. L'opérateur parle avec le travailleur et /ou géolocalise l'appel.



L'opérateur prévient les personnes désignées ou envoie les secours sur place.

## ■ Animation des territoires

### ✦ Trophée des lycées agricoles d'Yvetot

**Cette année, la MSA Haute Normandie était présente au Trophée des Lycées Agricoles d'Yvetot qui portait sur un concours de saut d'obstacles amateurs et professionnels organisé par le CFA d'Yvetot le 8 mai 2017.**

Le service SST représenté par Lynda Lavelle et Natacha Delaune a animé un stand pendant cette journée destinée aux pro-

fessionnels de la région notamment, clubs hippiques et pensions de chevaux. Elles ont remis les kits hippiques sur la prévention de la santé des cavaliers, ont fait la promotion des formations « prévention de la chute » et « comportement du cheval ». Elles ont également présenté des équipements de protection individuelle : casques, gilets, chaussures de sécurité, étriers de sécurité, pantalons avec renforts.

Enfin, la MSA Haute-Normandie a sponsorisé l'épreuve de saut Pro 2 (1m30) A en remettant un prix aux 8 premiers cavaliers

: un séjour à Sweet Home pour le premier, un filet pour cheval en cuir pour le deuxième, un tapis de selle avec bonnet cheval pour le troisième, des bons d'achat pour les autres.

Les articles de presse relatant cet événement ont fait la promotion de la MSA Haute-Normandie sur le site de la Fédération Française Equine, Facebook, le site internet du CFA d'Yvetot et l'intranet de la MSA.

Remise des prix par la MSA Haute-Normandie à l'un des 3 premiers gagnants.

# Agenda

## Conférences « Seniors soyez acteurs de votre santé »

- le 26 septembre à 14h00, Salle du Château, 19 Route du Château, S<sup>t</sup>-Laurent-De-Brevedent
- le 26 octobre à 14h00, La Girandière, Résidence Services Seniors, 35 Rue Dumont d'Urville, Le Havre

## Conférences « Les 1<sup>ers</sup> gestes qui sauvent »

- le 06 septembre à 14h00, Résidence des 104, 8 rue Jean Barbe, Harfleur
- le 07 septembre à 14h00, Salle du Lido, Rue Yves Montand, Gaillon
- le 18 septembre à 14h00, Mairie, 4 Rue S<sup>t</sup> Nicolas, Cauville-Sur-Mer
- le 26 septembre à 14h00, Mairie, Salle des Mariages, 35 Place de l'Hôtel de ville, Sotteville-Les-Rouen
- le 03 novembre à 14h00, Maison des Associations du val d'Anger, Trouville-La-Haule

## Programme Pep's Eurêka

- le 02 octobre à 13h30, Salle des fêtes, Rue de l'Eglise, St-Denis-Le-Ferment

## Accidents Domestiques

- le 11 septembre à 14h30, Résidence Jean Bart, 55 Quai de Berigny, Fécamp
- le 12 septembre à 14h30, Résidence Ulysse Prevot, 11 rue du Pressoir, Fécamp
- le 21 septembre à 14h30, Salle du CCAS, Place du Général Leclerc, Fécamp
- le 27 septembre à 14h30, Résidence Gaston Marest, 27 rue des Renelles, Fécamp

## Accidents Domestiques chez les Seniors

- le 25 septembre à 14h00, Salle des Feuilles d'Or (derrière la mairie), La Feuillie

## Gardez l'équilibre, c'est prévenir les chutes

- le 10 octobre à 14h00, Salle de S<sup>t</sup>-Marcel (à la mairie), S<sup>t</sup>-Marcel

## AVC

- le 05 septembre à 14h00, Salle des Fêtes, 8 rue Baron d'Haussez, Neufchatel-En-Bray
- le 13 septembre à 14h00, Salle des Fêtes, Place de la Salle des Fêtes, La-Barre-En-Ouche

## Bien Chez Soi

- le 07 septembre à 14h00, Salle des Fêtes, Rue de l'Ecole, Petiville
- le 07 septembre à 14h00, Salle annexe de la mairie, Rue Huckelhoven (à côté de la mairie), Breteuil-Sur-Iton
- le 08 septembre à 14h00, Maison des Associations, Rue Pierre et Marie Curie, Bourg-Achard
- le 05 octobre à 13h30, Salle du Moulin, Route de Ganzeville, Fécamp

## Gym Mémoire

- le 07 septembre à 14h00, Espace St Julien, Rue Martial Spinneweber, Le Petit-Quevilly

## Equilibre et vous

- le 12 septembre à 14h30, RPA du Parc, 4 Rue Fontaine, Notre-Dame-De-Bondeville
- le 12 septembre à 14h30, Salle des Mariages, Lillebonne
- le 12 septembre à 14h00, Salle des mariages, Mairie, Conches-En-Ouche  
Résidence Brossolette, Salon René Biville, Rue François Arago, Le Trait
- le 21 septembre à 14h00, Complexe René Durel, Salle des Arts Martiaux « Eric Leroy », Tourville-La-Rivière
- le 22 septembre à 14h00, Salle des Fêtes JB Jouanne, Route de Neufchâtel (à côté du salon de coiffure), Quincampoix
- le 28 septembre à 14h00, La halle au blé, Rue Pasteur, Beuzeville

- le 03 octobre à 14h00, Salle des Fêtes, Place Guillaume Le Conquérent, Brionne

## DON D'ORGANES

- le 12 octobre à 14h00, Salle de l'Oiseau Bleu, Rue de l'Oiseau Bleu, S<sup>t</sup>-Wandrille-Rançon

## Sentiment de fatigue

- le 18 octobre à 14h30, Les Résidences de Damville, Route de Verneuil, Damville

## Ateliers Nutrition Santé Seniors

- le 17 octobre à 14h00, Espace animation, Rue de Bostenney, La Saussaye

## Coup de main en Agriculture

- le 19 septembre à 10h00, Salle Plyvalente (sous la mairie), Lieurey
- le 21 septembre à 14h00, Lycée Agricole, Tourville-Sur-Pont-Audemer
- le 03 octobre à 10h00, Salle des Fêtes, La Gueroulde

## Plannetarisk

- le 05 octobre toute la journée  
Ecole Primaire, Rougemontier

## Senior au volant

- le 27 septembre toute la journée  
Guilmecourt
- le 10 octobre toute la journée  
Salle des Fêtes, 30 rue de l'Eglise, Pîtres
- le 12 octobre toute la journée  
Clères

## Ateliers « Sommeil »

- Octobre, sur inscription  
Foyer Restaurant G. Bourdon, Tour Aubisque, Rue Henri Wallon, S<sup>t</sup>-Etienne-Du-Rouvray  
Inscription auprès du CCAS de St-Etienne-Du-Rouvray, 02 32 95 83 83

## Festival de la Terre

- le 03 septembre toute la journée  
Gommerville

# Agenda